



Plainte pour diffamation envers mon employeur

Par **nicolas74**, le **23/08/2012** à **22:18**

Bonjour,

J'ai reçu, par mon employeur, un blâme pour ne pas avoir répondu à quelques appels sur mon téléphone d'astreinte. Je ne conteste pas le blâme mais ce qu'il y a écrit sur mon courrier, à savoir que j'aurai soi-disant déclaré avoir ma batterie de téléphone déchargée, alors que j'ai pu répondre aux autres appels sans problèmes. En fait j'aurai inventé des mensonges pour ne pas répondre, et ceci est totalement faux, je n'ai jamais dit de tels propos. Je considère donc que c'est une atteinte à ma dignité et à mon honneur que de me faire passer pour un menteur. J'envisage de porter plainte pour diffamation, en ai-je le droit?? En attendant d'une réponse si vous pouvez me conseiller, je vous en serai très reconnaissant. Cordialement.